

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
4 avril 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 4 avril 2011, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 13 h 50 par madame Berthe Bélanger, maire.

Mot de bienvenue de la maire

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

128-04-2011

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

- 1. Subvention Fête nationale**
- 2. Gestion des matières résiduelles**
- 3. Appui Municipalité de Lantier**
- 4. Période de questions**
- 5. Levée de l'Assemblée**

ADOPTÉE

1. Subvention Fête nationale

129-04-2011

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité que monsieur Sylvain Michaudville soit autorisé à formuler une demande d'aide financière auprès du Mouvement des Québécoises et des Québécois pour l'organisation de la fête nationale 2011.

ADOPTÉE

2. Gestion des matières résiduelles

130-04-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire part à la Régie des Trois-Lacs notre position de garder le même horaire de collecte des ordures soit le lundi.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

4 avril 2011

ADOPTÉE

3. Appui Municipalité Lantier

Cette rubrique est reportée

4. Période de questions

5. Levée de l'assemblée

131-04-2011

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 14 h 05.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,
maire

Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur
général